

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2022
DLCM n°2022-073

Date de convocation : 22 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit septembre à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Jacqueline ARCANGER, Maire.

Etaient présents : Mmes Jacqueline ARCANGER, M. Gérard LE FEUVRE, Mme Mélanie BIDAULT, M. Gérard HUARD, Mme Annick GUILLAUME, M. Paul GARNIER, Mme Annick GILLES, M. Stéphane BIGOT, Mmes Michèle PEUDENIER, Denise CARDINAL, Pierrette FONTAINE, MM. André LEFEUVRE, Alain BELLAY, Mme Corinne MERZOUK, M. Renaud GAUDRON, Mme Gaëlle WILLY-BONNABESSE, MM. Pascal PAILLARD, Régis BRAULT, Mmes Catherine BOISBOUVIER, Virginie DENIEL, Nadège MARCHAND, M. Thibaut MULOT.

Etaient représentés : M. Axel BELLIARD, qui avait donné procuration à M. Thibaut MULOT conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Excusés : M. Elie LEME, Mmes Linda FOURNIER et Lucie FOUGERAIS

Absents : M. Christophe BONNIER, Mme Murielle DEPAGNE

Secrétaire de séance : M. Thibaut MULOT

OBJET

PETITES VILLES DE DEMAIN/OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INSTANT'ERNEE

Madame le Maire présente au Conseil municipal la réflexion engagée sur la création d'un nouveau lieu de convivialité à Ernée et la mise en place d'animations spécifiques dans le cadre du projet de revitalisation du centre-ville.

Pour l'ensemble des actions menées, un groupe de travail « Instant'Ernée » aura pour missions de cadrer et d'arbitrer le déploiement de ces initiatives.

Les premières missions de l'équipe de travail seront :

- S'approprier le lieu dédié afin de se réunir ;
- Traiter les idées reçues ;
- Construire le futur lieu de convivialité.

Afin de faire vivre les futurs travaux et de mettre à contribution au mieux les habitants, un espace dédié à l'équipe de travail permettra de créer une réelle dynamique au sein du centre-ville et pourra regrouper l'ensemble des initiatives citoyennes dans un seul et même lieu.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création d'un espace dédié et la constitution de l'équipe de travail qui regroupera :

- Un collège d'élus : 3 représentants,
- Un collège de techniciens : 3 représentants (cheffe de projet PVD, manager Cœur d'activité, et directeur du service éducation-jeunesse et sports),
- Un collège de commerçants : 3 représentants, composé de volontaires dans l'association des commerçants et en dehors de l'association,
- Un collège d'habitants : 4 personnes pour représenter chaque génération

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, lecture faite,
A l'unanimité,

* **approuve** la création d'un espace dédié au groupe de travail « Instant'Ernée » avec la mise à disposition d'un local,

* **approuve** la constitution d'une équipe de travail « Instant'Ernée » composée de 4 collèges :

- Un collège d'élus
- Un collège de techniciens
- Un collège d'habitants
- Un collège de commerçants

* désigne MM. Gérard Le Feuvre, Thibaut Mulot et Mme Pierrette Fontaine pour siéger au collège des élus,

* autorise Madame le Maire à accomplir l'ensemble des formalités administratives nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré en séance lesdits jour, mois et an.
Pour extrait conforme,*



Le Maire,

Jacqueline ARCANGER